N° 104

# Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | JUIN 2024

LES CORDES DE LOIRE

## 8ème FESTIVAL de MUSIQUE de CHAMBRE

**Samedi 6 juillet 2024 - 20H**

**Schubert**
**Tchaikovsky**

Crédit affiche Marion Lahaye © • Crédit photo Amandine Lauriol ©

**Château de La Cressonnière**
**49610 Mozé-sur-Louet**

www.mozesurlouet.fr
mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé sur Louet

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 7 mai 2024

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Maire, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BEZIE, MOUKADEME, SECHET, MM. MEUNIER • Secrétaire de séance : Mme GODINEAU • Absents excusés : Mme FREMY qui donne pouvoir à M. MEUNIER, M. PELLOIN qui donne pouvoir à M. CESBRON, M. ROUSSEL qui donne pouvoir à Mme SECHET, M. CUVELIER qui donne pouvoir à Mme BEZIE, Mme PAULT qui donne pouvoir à Mme GODINEAU, M. QUILEZ qui donne pouvoir à Mme BAUDONNIERE.

### RAPPORT D'ACTIVITES CCLLA 2023

Mme le Maire présente le rapport d'activité de la CC Loire Layon Aubance de l'année 2023.

*DCM 2024-25 – Rapport d'activités de la CCLLA*

Le Conseil Municipal prend acte du rapport précité.

### RAPPORT D'ACTIVITES SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET 2023

Mme le Maire présente le rapport d'activités du Syndicat Layon Aubance Louet de l'année 2023.

*DCM 2024-26 – Rapport d'activités du Syndicat du Layon Aubance Louet*

Le Conseil Municipal prend acte du rapport précité.

### ENQUETE PUBLIQUE – CARRIERE TPPL À BEAULIEU SUR LAYON

La Préfecture a été saisie d'une demande présentée par l'entreprise TPPL en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation et la modification des modifications d'exploiter la carrière de roche massive située au lieu-dit « Pierre Bise » à Beaulieu sur Layon.

L'installation étant soumise à autorisation environnementale, une enquête publique est ouverte en mairie de Beaulieu du 24 avril au 31 mai 2024.

Les conseils municipaux des communes de Beaulieu, Bellevigne sur Layon, Chemillé en Anjou, Denée, Rochefort sur Loire, Val du Layon et Mozé-sur-Louet sont appelés à donner leur avis.

*DCM 2024-27 – Enquête publique préalable à autorisation environnementale société TPPL*

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la majorité moins une abstention.

### INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Objet : Projet d'implantation d'un relais téléphonique Cellnex France Infrastructures (Bouygues Telecom) sur la parcelle située au lieu-dit Les Creux Chemins, référence cadastrale B 1951**

Madame le Maire informe que la société CELLNEX France INFRASTRUCTURES a sollicité la commune pour l'implantation d'«Équipements Techniques» comprenant un pylône d'environ 45m, ainsi qu'une zone technique au sol d'environ 54 m², sur le terrain sis :

« D123 LES CREUX CHEMINS, 49610 MOZE-SUR-LOUET »

Référence cadastrale : Section : B - Parcelle : 1951

Une convention d'occupation du domaine Public est proposée.

La convention précise les points suivants :

• La convention est consentie pour une durée de 12 ans, qui prendra effet à compter de la date de signature des présentes. Elle sera renouvelée de plein droit par périodes de 6 (six) ans, sauf dénonciation par l'une des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, 24 (vingt-quatre) mois avant la date d'expiration de la période en cours.

• La convention est acceptée moyennant un loyer annuel de 3600 euros.

• De convention expresse entre les Parties le loyer sera augmenté annuellement de 1%. Cette révision interviendra de plein droit chaque année à la date anniversaire de prise d'effet du loyer, sur la base du loyer de l'année précédente.

*DCM 2024-28 – Infrastructures de télécommunications - Convention d'occupation du domaine public*

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### SIEML - CONVENTION POUR L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE

Le Syndicat Intercommunal de l'Energie de Maine et Loire s'est engagé dans le déploiement d'horloges connectées sur l'ensemble des installations d'éclairage public du territoire. Cette connexion nécessite la pose d'antennes LORA destinées à capter un maximum d'horloges connectées sur leur périmètre.

Sur la commune de Mozé-sur-Louet, l'antenne sera posée sur le mât d'éclairage n°93 située au giratoire de la D160.

Le SIEML propose une convention d'occupation du domaine public avec un loyer de 35 €/an qui sera déduit de la participation annuelle liée à la maintenance préventive.

*DCM 2024-29 – Convention pour l'implantation d'une antenne*

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### SIEML – FONDS DE CONCOURS REPARATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat d'Energie du Maine et Loire a fait parvenir un devis estimatif des travaux de réparation du réseau de l'éclairage public (remplacement lanterne n° 44 rue des Fresnes) qui s'élève à 1122.56 €.

*DCM 2024-30 – Fonds de concours au SIEML*

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur le montant du fonds de concours qui s'élèvera à 841.92 €.

### LEGS D'UN PARTICULIER

Un particulier a souhaité léguer une partie de son patrimoine à des associations caritatives ainsi qu'à la commune. Les termes du testament concernent le legs « à la commune de Mozé-sur-Louet de 6 contrats de capitalisation - à destination des personnes en grande difficulté ».

*DCM 2024-31 – Legs de Monsieur FONTENY*

Le Conseil Municipal accepte le legs proposé, assorti des charges.

### FINANCES ADMISSION EN NON VALEUR

**• Admission de produits irrécouvrables en non-valeur**

Le comptable certifie qu'il n'a pas pu recouvrer des sommes relatives à la facturation enfance jeunesse pour motif de valeur inférieure au seuil de poursuite et sollicite l'admission en non-valeur du montant de 4.25 €.

*DCM 2024-32 – Admission en non-valeur*

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

**• Commission « développement culturel et touristique » de la CCLLA**

Afin de définir la stratégie touristique autour de l'itinérance pédestre, la chargée de mission souhaite la participation des communes pour la réalisation d'un audit autour des sentiers de randonnées et propose une rencontre pour préparer cet audit : la présence d'un ou plusieurs élus est souhaitée ainsi que la proposition d'une date/horaires.

Un comité de pilotage sera mis en place : la désignation d'un élu par commune est souhaitée (prochaine réunion le 15 mai à 18H30 au siège de la CCLLA à SGSL).

Mme GODINEAU se porte volontaire.

**• Elections européennes : établissement d'un planning de permanence**

La présence d'un élu par plage est nécessaire pour assurer le rôle de président du bureau aux côtés des bénévoles

**• Ponton de pêche accessible PMR – Etang des Ganaudières**

L'association de pêche propose l'implantation d'un ponton accessible aux personnes à mobilité réduite sur l'étang des Ganaudières et propose d'en assurer l'installation ainsi que le financement, en partenariat avec le Comité des fêtes.

**• Demande d'emplacement d'un food truck crêperie**

La commune est saisie d'une demande d'emplacement avec prise électrique pour un food truck de galettes et crêpes – prestation hebdomadaire, en soirée pour l'été – mardi ou jeudi soir.

**• Planning des mariages**

Mariage le samedi 21/09/2024 à 13H30

Fait à Mozé-sur-Louet le 13 mai 2024

Le Maire,

Joelle BAUDONNIERE

# Concert de musique de chambre

## au Château de La Cressonnière

Les Cordes de Loire donneront le concert d'ouverture de leur festival 2024 au château de La Cressonnière à Mozé-sur-Louet le samedi 6 juillet à 20 heures.

Ils joueront le quatuor «La Jeune Fille et la Mort» de Franz Schubert ainsi que le sextuor «Souvenir de Florence» de Piotr Illitch Tchaikovsky.

Direction artistique : Irène Jolys

Alcide Ménétrier et Celio Torina, violons ; Ulla Knuuttila et Vuokko Lahtinen, altos ; Charbel Charbel et Irène Jolys, violoncelles

Possibilité d'un pique-nique tiré du sac à partir de 18 heures dans les prairies du château.

Tarifs : 22 € ; 10 € (demandeurs d'emploi, étudiants de moins de 26 ans) ; 5 € (jeunes de 12 à 18 ans) ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations : www.cordesdeloire.com - **06 22 16 13 72** - **cordesdeloire@gmail.com**
Festival du 6 au 14 juillet 2024 - renseignements sur **www.cordesdeloire.com**



# Accueil de loisirs

## Un beau programme pour les vacances

Les vacances de printemps, ont accueilli 128 enfants différents de 3 à 16 ans. Les plus jeunes ont pu s'initier à la couture en créant des poules. Ils ont attrapé le Chapardeur de chocolat. Pendant ce temps, d'autres enfants ont fait Denée express, cuisiné leur gouter, pour finir avec tous les 3-10 ans au Zoo de la Flèche ! Les adolescents ont eux aussi pu faire de la couture en créant leurs coussins de canapés, ont fabriqué leurs bougies, et ils ont également partagé un moment avec les ados de Denée et Rochefort (sortie MDR) au Laser Game. Sans oublier la soirée Chic et Choc, en partenariat avec Musicalement Vôtre et le Comité des Fêtes.

**Les accueils pour cet été seront ouverts du 08 au 26 juillet 2024 et du 26 au 30 août 2024.**

# "Animons Mozé"

## des animations pour tous

Vendredi 3 mai 2024, une trentaine de mozéens est allée visiter la ferme pédagogique d'Andard. Le groupe a pu faire la rencontre de nombreux animaux : ânes, cochons, moutons, poules, lapins, vaches.... et découvrir une traite de vaches entièrement automatisée.

La journée s'est terminée autour d'un goûter et d'un bon verre de lait de la ferme.

### Prochaine animation "Animons Mozé !"

Vendredi 14 juin à 19h00 : soirée jeux de société en plein air. Apéritif offert par la Municipalité autour de l'étang des Ganaudières.

Renseignement auprès de Nicolas PASCUITO
au **06 87 91 76 07** ou par mail :
**animationloisirs@mozesurlouet.fr**

# Tout ce qui se passe à l'ASDMS Loisirs

## au mois de Juin

**Afin de préparer votre planning pour la rentrée de septembre, l'ASDMS Loisirs vous propose de découvrir pendant tout le mois de juin, toutes les activités actuelles :**

### À la salle du Coteau :

- du fitness les lundis à partir de 18h15
- de la gymnastique tonique les mardis à partir de 10h30
- du yoga les mercredis à partir de 20h30
- de la gymnastique posturale les jeudis à partir de 15h00
- du pilate les jeudis à partir de 19h45

### À la salle des Sports :

- du badminton pour les adultes les lundis à partir de 20h00
- du badminton pour les enfants (à partir de 7 ans) les mardis à partir de 18h30.

### A l'extérieur :

des randonnées de 2 heures autour de Mozé-sur-Louet ou des villages avoisinants : rendez-vous sur le parking de l'église de Mozé à 9h30.

Deux nouvelles activités sont également prévues pour la rentrée de septembre telles de la Jay Dance et du Makko-Ho (étirements doux). Cette dernière activité sera présentée à la salle du Coteau les mardis 11 et 18 juin à 18h45 par Mathilde Choisnet.

L'Assemblée Générale se tiendra le **24 juin à 20h00 dans la salle de l'Aubance** (Mairie de Mozé). Elle sera suivie d'un pique-nique partagé. Le bureau compte sur ses adhérents pour leur participation ou leur signature d'un pouvoir. Il compte également sur de nouveaux bénévoles pour entrer dans le bureau.

L'ASDMS Loisirs recrute un moniteur pour l'encadrement des séances de badminton pour les enfants.

Pour tous renseignements, s'adresser à Dominique Coneau :
**06 81 45 81 23 coneau.dominique@wanadoo.fr**

# Tout savoir sur France services

**Les missions des agents France Services sont :**

- Accueillir, informer et orienter
- Accompagner aux démarches administratives par l'utilisation des services et des outils numériques
- Mettre en relation avec les partenaires suivants : Famille, Social / Santé, Ainés / Retraite, Logement / Energie, Deplacement, Emploi - Formation, Finances, Justice.

**Coordonnées :**

FRANCE SERVICES BRISSAC LOIRE AUBANCE
- Adresse physique :
  11 rue Nationale - Brissac-Quincé
  49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE
- Adresse postale :
  5 rue du Maréchal Foch – Brissac-Quincé
  49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Tél : 02 41 91 74 08
franceservices@brissacloireaubance.fr
www.brissacloireaubance.fr

**Horaires d'ouverture :**

- Lundi et jeudi : 9h à 12h
- Mardi, Mercredi, Vendredi :
  9h à 12h et 14h à 17h

# Du côté de

## l'association de pêche

Le 1er mai, la société de pêche de Mozé-sur-Louet a organisé la journée de pêche à la truite à l'étang des Ganaudières. Malgré les intempéries, 75 pêcheurs ont participé à cette journée. De nombreuses truites ont été prises ainsi que plusieurs truites trophées. Nous remercions tous les participants et nous leurs donnons rendez-vous l'année prochaine.

*Le président Christian GUILBAUD*

# Inventaire des chemins ruraux

## Ekosentia

La Commune a signé, en 2023, une convention avec la Fédération de chasse pour effectuer un inventaire de ses chemins ruraux. Ce projet, intégré dans le dispositif national Ekosentia, est basé sur une démarche participative incluant l'ensemble des usagers de la nature : chasseurs, randonneurs, Municipalités, agriculteurs, scolaires et leurs familles ainsi que l'ensemble de la population.

La première étape a été de cartographier les chemins ruraux propriété de la commune. Vient maintenant l'étape d'inventaire participatif de ces chemins. Pour cela, la démarche s'appuie sur la participation de bénévoles. Aussi, toute personne souhaitant mettre à profit son temps et ses connaissances du territoire communal ou tout simplement s'investir dans ce projet, arpenter la Commune et découvrir certains chemins, peut y participer. Une réunion d'information/formation, animée par la Fédération de chasse, sera organisée sur une soirée afin d'expliquer la démarche et les indicateurs utilisés pour inventorier et caractériser les chemins ruraux. Les bénévoles se répartiront ensuite le territoire pour visiter l'ensemble des chemins ruraux propriétés de la Commune.

Suite à cette étape, une cartographie des chemins ruraux sera réalisée par la Fédération de chasse pour connaitre l'état des chemins ruraux de la Commune, les besoins en terme d'entretien, de balisage etc...

Si vous êtes intéressés pour participer à cet inventaire de terrain, nous vous invitons à venir vous manifester en Mairie ou à envoyer un mail à **environnement@mozesurlouet.fr**

# Point sur la gestion des arbres

## de la Commune

Un diagnostic sanitaire des peupliers le long de l'étang a été mené en fin d'année 2023. Celui-ci révèle que 2 arbres présentent des faiblesses et un ancrage racinaire qui tend à se détériorer. Au vu de ces faiblesses et de la proximité directe des arbres avec des zones de promenade et de passage, il a été préconisé de les abattre.

Les alignements d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique font l'objet d'une protection et leur abattage est interdit excepté pour des raisons sanitaires (Décret du 19 mai 2023 issu de la Loi 3DS du 21 février 2022 interdit au titre de l'article L350-3 du code de l'environnement). Une déclaration est donc prévue auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et des plantations compensatoires seront effectuées par la suite.

Il est prévu également un abattage sanitaire d'un aulne le long du ruisseau dans le chemin des écoliers. Celui-ci présente un état sanitaire dégradé et menace de tomber sur le jardin d'un particulier. Il sera abattu après vérification de l'absence d'espèces protégées et de nidification d'oiseaux. La souche, laissée sur place, fera l'objet d'un suivi de sa bonne reprise ; l'entretien et la sélection des rejets les plus vigoureux permettront un renouvellement de l'arbre à long terme.

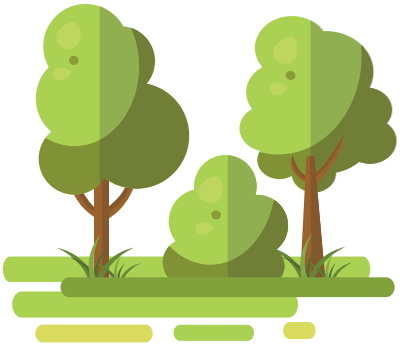

## Pour rappel

**Les travaux sur des haies ou arbres de hautes tige, particulièrement âgés, peuvent entrainer la destruction d'espèces protégées (de type grand capricorne, chiroptères, passereaux ...) et/ou de leurs habitats, y compris durant la période autorisée pour l'entretien des haies. Toute destruction directe d'espèces ou de leurs habitats (l'arbre) est ainsi interdite. Pour cela, les tailles d'arbres et de haies sont déconseillées entre le 15 mars et le 15 août.**
**Des dérogations peuvent être accordées quand l'évitement n'est pas envisageable, moyennant compensation. Dans ce cas, la procédure nécessite de déposer auprès du service eau, environnement et biodiversité de la DDT un dossier de demande de dérogation accompagné du Cerfa 13614*01. Ce dossier est ensuite soumis à l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) au vu des espèces potentiellement impactées.**

# Du côté de
## l'école du Petit Prince

### Les CM2 découvrent le collège

Lundi 6 mai, les élèves de CM2 sont allés au collège F. Villon pour découvrir le collège. Lors de la matinée, ils ont travaillé avec des élèves de 6ème sur une production d'écrits sur le harcèlement. Après avoir déjeuné au self, une visite du collège leur a été proposée. Ils sont donc prêts à passer en sixième sereinement !

### Education à la vie affective, on en parle

Le planning familial est intervenu dans l'école auprès des élèves de GS et d'élémentaire. Les thématiques abordées sont les suivantes : l'expression des sentiments, l'égalité fille/garçon, ainsi que le consentement. Les interventions sont adaptées à chaque tranche d'âge et sont faites en co-enseignement.

### Le challenge sportif a été un franc succès !

Les parents d'élèves avaient mis en place un mois de mars tourné vers le sport pour tous les adultes de l'école. Chaque kilomètre parcouru permettait de rapporter quelques centimes à l'école en vue de la classe découverte. Plus de 5 000 kilomètres ont été parcourus. Bravo et merci à toutes et tous !

### Déjà 100 jours !

Mardi 16 avril, les élèves de CP/CE1 ont fêté le 100ème jour d'école. Ce travail quotidien permet aux élèves de travailler la numération au quotidien. Ce jour était spécial : chaque élève a présenté sa collection et de nombreux ateliers ont été proposés aux élèves.

### Une rando contée pour les maternelles

Jeudi 18 avril, les élèves de maternelles sont allés faire une randonnée-contée autour de l'étang de Denée. Cela leur a permis de découvrir un nouvel album tout en faisant du sport. Une belle journée !

## Clap de fin pour l'APE

**Retrouvons-nous le samedi 22 juin pour la fête de l'école** et marquer cette fin d'année scolaire sous le thème évident de l'année : Les J.O. L'équipe éducative propose une nouvelle formule au spectacle de la matinée à la salle des sports.

L'APE poursuit les festivités avec l'apéritif servi aux enfants et leur famille /amis autour de l'étang puis le repas du midi, sous pré-réservation (avant le 10 juin), afin d'anticiper les quantités nécessaires et faciliter l'organisation sur place.

Sur place, seront également en vente des planches apéro, boissons, crêpes, barbe à papa, pop-corn...

La kermesse ouvrira ses stands, tenus par des parents bénévoles, vers 14h-14h30 aux enfants ayant leurs tickets, que vous pourrez acheter en amont lors des permanences des 4, 6 et 18 juin devant l'école maternelle de 16h30 à 18h30. Il sera toujours possible d'en acheter sur place si besoin.

Nous sommes heureux de proposer des stands appréciés et des nouveautés avec notamment la balade en ânes !

Les petits lots de la tombola seront tirés la semaine précédente avec affichage des gagnants sur les portes de l'école. Les gros lots, eux, trouveront leurs destinataires le jour de la fête, en fin d'après-midi.

# Du côté de l'École Le Prieuré

## Du sport adapté de la Petite section au CM2

Vendredi 12 avril, les élèves de toutes les classes de l'Ecole du Prieuré ont participé à des ateliers proposés par Louise Amiot, professeur de sport adapté, afin de les sensibiliser au handisport .Ils ont pu ainsi expérimenter des gestes et des exercices adaptés à différents types de particularités et de personnes.

Grâce à ces situations réalisées en ateliers, les enfants ont pu mesurer la difficulté de pratiquer une activité physique lorsqu'on se trouve dans une situation de handicap et peut-être aussi de regarder, avec un œil plus avisé, les Jeux Paralympiques de cet été.

## Une nageuse artistique de haut niveau, Audrey Bouillé-Raveneau, à l'Ecole le Prieuré

Les enfants la connaissaient davantage en tant que maitre-nageuse et directrice du centre aquatique du Layon, mais mardi 7 mai, les écoliers de la Petite section au CM ont découvert une autre de ses facettes. En effet, Audrey est venue présenter la natation artistique, discipline qu'elle pratique parallèlement à son métier.

Elle a tout d'abord expliqué son parcours, indiquant qu'elle avait commencé à 6 ans cette pratique sportive, avec des heures d'entraînement allant crescendo en fonction de son âge, soit 20 heures par semaine au collège ! Audrey a dû interrompre pendant une vingtaine d'années la natation artistique et c'est avec enthousiasme et motivation qu'elle est revenue à sa passion première, seulement depuis quelques mois !

Très intéressés, les enfants ont posé beaucoup de questions.

La nageuse est revenue également sur sa dernière performance avec son binôme Lidwine Lecuit car elles ont remporté une médaille de bronze, au mois de février, dans la catégorie des 40-49 ans, lors des championnats du monde Masters natation artistique à Doha au Qatar. Les élèves ont pu visionner, avec un profond intérêt, la chorégraphie qui a permis aux deux championnes de monter sur la troisième marche du podium.

Pour conclure, Audrey a voulu lancer un petit message aux enfants : **« il est important d'aller jusqu'au bout de son année d'inscription lorsqu'on s'est engagé dans un sport ou dans un loisir. Il faut apprendre à persévérer. »**

## 100 jours d'école, une journée très spéciale en GS-CP

Depuis le premier jour de septembre, nous avons compté les jours d'école en mettant une allumette chaque jour dans un pot. Dès qu'il y avait 10 allumettes nous faisions un paquet que nous passions dans le pot des dizaines, puis dès qu'il y a eu 10 dizaines, nous avons mis 1 allumette dans les centaines : c'est la quantité 100.

Arrivés au 100ème jour d'école, en GS, nous avons réalisé des quantités de 100 avec des légos, des trombones, des kapplas...tandis qu'en CP, nous avons copié un texte de 100 lettres, lu un texte de 100 mots, reconstitué la table des 100 nombres !

Puis, nous avons réalisé un défi sportif en effectuant 100 tours de cour tous ensemble, en dessinant une bille à chaque passage. Nous avons également fait une chasse au trésor en recherchant 100 pièces du tableau de 100 nombres cachés dans la cour et décoré le nombre 100 avec 10 paquets de 10 éléments de la nature !

Pour clore cette petite fête, nous avons défilé sur le rythme de la che-che Synchro et dégusté une surprise gourmande ! **« C'était trop bien ! », s'exclameront les enfants à la fin de la journée.**

# Du côté de l'APEL

## Un marché de printemps ensoleillé

Le 14 avril dernier s'est déroulé au sein de l'école du Prieuré, le désormais traditionnel Marché de printemps.

Les parents membres de la commission de l'APEL de l'école du Prieuré se sont affairés pendant quelques mois pour préparer cet événement. Le soleil était au rendez-vous, et c'est sûrement grâce à lui que nous avons enregistré près de 300 visiteurs.

Au programme de cette journée exceptionnelle, un marché artisanal où 25 producteurs, artisans, créateurs locaux ont pu exposer et commercialiser leurs créations.

Les familles des enfants scolarisés à l'école du Prieuré nous ont rendu visite, mais cette année, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir de nombreux mozéens et habitants des communes environnantes.

Un grand merci à eux car rappellons que les initiatives comme le marché de printemps nous permettent, grâce aux bénéfices engendrés, de soutenir financièrement les sorties scolaires et autres activités des enfants de l'école.

La prochaine date à retenir est **le dimanche 23 juin, journée dédiée à la kermesse de l'école.** Nous vous y attendons nombreux !

# Mémento

## Médecins

**Dr ROUX - Dr POISSEL**
1, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 31 58**
Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**
2, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 70 33**
- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30
- Du mardi au vendredi :
  9h - 12h30 / 15h - 19h30
- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**
et **Dr Mélanie GAUTHIER**
12, rue du 30 Août 1944
**Tél. 02 41 45 34 69**
Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le mercredi de 9h à 14h
Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**M. Philippe BOURDEAU**
**M. Fabrice MENANTEAU**
14, rue du 30 Août 1944
**Tél. 02 41 45 71 85**
Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

## Osthéopathe

**Axel ZMANY**
26 bis, rue de la Fontaine
**Tél. 07 61 53 73 03**

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**
et **Mme Julie Vétault**
26 bis, rue de la Fontaine
**Tél. 02 41 45 30 00**
Soins à domicile sur prescription médicale.
Permanences sans rendez-vous le matin :
le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 7h30.

## Assistante sociale Régime général

**Mme NUYTS**
Maison des Solidarités
39, rue Abel Boutin Desvignes
49130 Les Ponts-de-Cé
**Tél. 02 41 79 75 10**

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie
12, rue de la Fontaine

## MSA

**Mme GUERINET**
Centre Social de Thouarcé
(mardi matin)
**Tél. 02 41 54 06 44**

## Taxis

**TAXI YOANN** - GOASDOUÉ Yoann
**Tél. 06 45 79 47 17**

**MT LOUISE TAXI** - IDLKAID Abdellatif
**Tél. 06 58 62 38 45**

## Serrurerie 24h/24, 7j/7

**Guillaume MARIE**
ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet
**Tél. 06 74 24 81 80**

## Bibliothèque

7, rue Saint-Samson
**Tél. 02 41 45 35 10**
**bibliotheque@mozesurlouet.fr**
- Lundi : 16h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- Vendredi : 16h - 19h
- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pascuito
**Tél. 06 87 91 76 07**

## Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1er samedi du mois de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30
**Tél. 02 41 45 31 66**

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)
**Tél. 07 88 77 70 09**

## Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU
**Tél. 06 78 76 24 42**

## Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD
**ouiphi49@gmail.com**

## Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - **07 86 45 85 64**

# Agenda

### Élections Européennes

**Dimanche 9 juin 2024**

### Soirée jeux

**Vendredi 14 juin 2024**

À partir de 19h autour de l'étang. Renseignement et inscription auprès de Nicolas PASCUITO : 06-87-91-76-07 ou par mail : animationloisirs@mozesurlouet.fr

### Concours des maisons et balcons fleuris

**Samedi 15 juin 2024**

La clôture des inscriptions est fixée à cette date.

### Un conte à Mozé !

**Samedi 15 juin 2024**

à 11h, à la bibliothèque. Réservations conseillées au 02 41 45 35 10.

### Fête de l'école

**Samedi 22 juin 2024**

à l'école Le Petit Prince.

### Kermesse de l'école

**Dimanche 23 juin 2024**

à l'école Le Prieuré.

### Concert de musique

**Samedi 6 juillet 2024**

Festival - Les Cordes de Loire.

## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).

Directeur de la Publication : Joëlle Baudonnière • Mise en page : MonaGraphic • Crédits photo : commune de Mozé-sur-Louet, Freepik • Dépôt légal : à parution Mairie : 7 rue du 22 Juillet 1793 - 49610 Mozé-sur-Louet
ISSN 2970-2720 • Tél. 02 41 45 31 66 • www.mozesurlouet.fr • mairie@mozesurlouet.fr